

## Communiqué de Presse

### Rentrée scolaire : la police neuchâteloise appelle les automobilistes à la prudence

À l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, la police neuchâteloise appelle les automobilistes à une prudence accrue. Pour garantir la sécurité des écolières et des écoliers, les contrôles de vitesse seront renforcés aux abords des collèges durant la semaine du lundi 24 avril au vendredi 28 avril.

Lundi 24 avril 2023, les élèves reprendront le chemin de l'école après une période de vacances. Certain-e-s auront peut-être oublié les règles élémentaires de sécurité et risquent d'être distrait-e-s, voire imprudent-e-s aux abords des routes.

Par leur taille, les enfants sont peu visibles, ils perçoivent mal les distances et les vitesses, leur champ visuel est réduit. Une prudence accrue de la part des usagères et des usagers de la route est donc requise. La police neuchâteloise tient à rappeler quelques consignes de sécurité :

- **ralentir à l'approche des écoles, particulièrement à proximité des passages de sécurité et s'arrêter complètement pour faciliter le passage des enfants ;**
- **anticiper les réactions des jeunes piétons ;**
- **garder ses distances en toutes circonstances ;**
- **ne pas prendre son véhicule si l'on n'est pas apte (alcool, drogue, fatigue, stress, etc.) ;**
- **amener les enfants à pied à l'école.**

La police neuchâteloise marquera la semaine de la rentrée scolaire par une présence accrue, ainsi que par des contrôles de vitesse additionnels aux abords des collèges du canton. Cela en particulier aux heures d'arrivée et de sortie des élèves.

**Contact :**

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, [police.presse@ne.ch](mailto:police.presse@ne.ch),  
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 21 avril 2023